

Domaine ARTS-LETTRES-LANGUES, Mention LLCE, Spécialité Allemand

RNCP11678 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	136
Code(s) ROME	E1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Strasbourg

<http://www.unistra.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La licence d'allemand offre aux étudiants une formation générale et ouverte sur la diversité des mondes germaniques, dans les domaines de la littérature et de la civilisation des pays de langue allemande, ainsi qu'en linguistique générale et allemande et en traduction (thème : français/allemand ; version : allemand/français). Elle permet l'acquisition de connaissances portant sur les réalités artistiques et culturelles dans les pays de langue allemande, et amène les étudiants à une réflexion comparative quant aux réalités politiques, culturelles et linguistiques en France et en Allemagne.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la licence d'allemand est capable :

- de comprendre un texte écrit dans de formes diverses (littérature, histoire, article de journal...) et d'en restituer / résumer le contenu
 - de comprendre une production orale (texte, dialogue, discours...) et d'en restituer / résumer le contenu
 - de s'exprimer librement en allemand tant à l'oral qu'à l'écrit sur des sujets variés.
 - De produire divers types de documents écrits en allemand.
 - de traduire une production écrite et orale du français vers l'allemand et de l'allemand vers le Français.
- Fort de ses connaissances de l'histoire, de la littérature, des faits culturels des pays de langue allemande et de sa maîtrise du fonctionnement de la langue, il est en mesure :
- de resituer tel phénomène littéraire, culturel, historique dans son contexte.
 - d'analyser un document écrit (oeuvre littéraire, document de civilisation, article de presse), oral (discours, reportage audio) ou audio-visuel (film, mise en scène, reportages télévisés)
 - d'organiser ses connaissances et ses idées sous une forme argumentée dans le cadre d'une production écrite (commentaire, dissertation), ou orale (exposé, synthèse)
 - de comprendre et d'expliquer les phénomènes linguistiques.
 - de connaître et d'appréhender de manière critique les évolutions contemporaines dans les domaines de la langue, de la littérature, des arts, de la politique et de la société.

Compétences ou capacités évaluées :

- Compétence linguistique de niveau avancé (expression écrite et orale)

- Pratique raisonnée de la langue écrite et orale
- Compréhension de documents littéraires ou théoriques
- Compétence d'expression écrite et orale sur des sujets de nature diverse
- Développement d'une analyse autonome des manifestations littéraires, linguistiques, politiques et culturelles des mondes germaniques.
- Analyse de productions diverses : texte littéraire, document de civilisation, article de presse, documents audiovisuels (reportage, film, mise en scène) et iconographiques.
- Acquisition d'outils méthodologiques disciplinaires par spécialité (littérature, civilisation, linguistique, traduction)
- approche comparative des manifestations politiques, culturelles, littéraires et linguistiques entre la France et l'Allemagne

Ces compétences sont acquises par des exercices, de nature différente, appropriés au domaine et à l'objectif visés : analyse écrite et orale de documents, commentaire dirigé, dossier, dissertation, exposé oral, traduction écrite, appropriation de la grammaire, réflexion linguistique appliquée à des textes.

Les étudiants s'approprient des connaissances dans les domaines littéraires (connaissances générales, époques, genres, histoire littéraire, ...), civilisationnel et historique (culture et société des mondes germanophones selon différentes périodes, problématiques spécifiques, monde contemporain), linguistique (grammaire de l'allemand : descriptive et explicative ; linguistique de l'allemand : réflexion sur le fonctionnement de la langue allemande) et en traduction.

Ils sont progressivement initiés, selon l'avancement des études, aux différents domaines de la recherche de la germanistique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- enseignement
- relations publiques, communication
- culture

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- enseignant d'allemand
- enseignant chercheur dans le domaine des études germaniques
- traducteur / interprète
- journalisme
- emploi dans le secteur de la communication, de la médiation culturelle
- emploi dans le secteur des relations franco-allemandes (tourisme, relations culturelles, commerce international...)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 800 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (26 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	997
Jugés difficiles à recruter	30 %

Emplois saisonniers 9 %

Familles professionnelles (FAP) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury diplôme

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11678/>